



Nos réponses

Débat Municipales 2026

Organisé par la JCI Haute-Mayenne

5 mars 2026

URBANISME ET MOBILITÉS

1- Quel rôle la commune doit-elle jouer pour favoriser l'accès au logement et l'accueil de nouveaux habitants ?

Le logement est au cœur de l'attractivité et du dynamisme d'une commune.

À Mayenne aujourd'hui, le parc de logements sociaux est très développé. Et c'est une bonne chose. Cela signifie qu'il y a une vraie demande et que la ville y répond. Il faut continuer à accompagner cette dynamique pour les familles, les jeunes actifs, les personnes seules ou les seniors qui ont besoin de logements accessibles et adaptés. Il faut aussi poursuivre les démarches engagées avec l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) qui permet d'améliorer le parc de logement privé aujourd'hui vieillissant, par des aides à la rénovation énergétique et à l'adaptation du logement à la perte d'autonomie.

Mais nous devons aussi regarder lucidement ce qui manque. Il existe à Mayenne une demande pour des logements dits « de standing », que ce soit en accession à la propriété ou en locatif. Cette offre est aujourd'hui très insuffisante. Or, répondre à cette demande, c'est attirer ou retenir des ménages au pouvoir d'achat plus élevé. Et cela a des conséquences positives très concrètes : davantage de consommation locale, un soutien accru à nos commerces, à nos services, à la vitalité du centre-ville. Cette nouvelle offre pourrait permettre d'attirer encore plus de familles pour avoir un impact direct sur le maintien des classes et sur la vie associative. Car on voit bien que, même si la population augmente très faiblement, la pyramide des âges montrent que les tranches d'âges en baisse sont les 30-44 ans et 45-59 ans au profit des 60 ans et plus.

Le rôle de la commune, ce n'est donc pas d'opposer les publics, mais de garantir un équilibre : du logement social, du logement intermédiaire, du logement de qualité, pour que chacun puisse trouver sa place à Mayenne.

Enfin, accueillir de nouveaux habitants ne se limite pas à leur remettre les clés d'un logement. Il faut aussi leur donner le sentiment d'appartenir à la communauté. C'est pourquoi je propose d'organiser chaque année une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, au delà de ce qui existe déjà : un moment convivial, de rencontre avec les élus, les associations, les acteurs économiques. Parce que l'attractivité, ce n'est pas seulement des murs, c'est aussi du lien humain pour faire société.

Voilà le rôle que je souhaite pour Mayenne en matière de logement : rénover, construire, équilibrer, et surtout accueillir.

2- Vos programmes respectifs évoquent un réaménagement de la ville, quelles sont vos priorités à ce niveau ? (Voies cyclables, espaces verts, parking, places ou rues....)

L'aménagement urbain, ce n'est pas un sujet technique réservé aux spécialistes : c'est notre cadre de vie quotidien.

Je le dis clairement : lors du mandat précédent, l'aménagement urbain a été trop souvent oublié au profit de mesures cosmétiques. Des opérations visibles, parfois médiatiques, mais qui n'ont pas structuré durablement la ville ni réglé les vrais enjeux de circulation, de stationnement, d'activité économique ou d'attractivité.

Or, ce sujet est profondément transversal. En trois minutes, on ne peut qu'en tracer les grandes lignes, tant l'aménagement urbain touche à la mobilité, au commerce, à l'environnement, à la sécurité et au vivre-ensemble.

Notre priorité est simple : rendre l'espace urbain structuré, lisible et accessible.

Structuré, cela signifie redéfinir clairement les espaces en fonction des usages. Aujourd'hui, certains secteurs manquent de cohérence. Nous devons optimiser le stationnement – ni le supprimer de manière idéologique, ni l'ignorer – mais l'organiser intelligemment. Nous devons revoir les flux de circulation pour éviter les points de congestion inutiles et fluidifier les déplacements. Et surtout, ne jamais décorrélérer l'aménagement urbain de l'activité économique. Une rue mal pensée, c'est un commerce fragilisé. Une place désorganisée, c'est une centralité qui s'affaiblit.

Lisible, cela veut dire améliorer la coexistence des mobilités. La voiture ne disparaîtra pas, elle est indispensable dans un territoire comme le nôtre. Aujourd'hui, les règles sont parfois floues voire dangereuses pour les piétons et les deux roues, je pense notamment à de nombreux doubles sens cyclables. Les espaces mal délimités créent de l'incompréhension et parfois de l'insécurité, par exemple le rond point en haut de la place du 9 juin et forcer les piétons à marcher sur la voie rue Charles de Gaulle. Nous voulons clarifier les usages pour que chacun sache où il circule et dans quelles conditions.

Accessible, enfin, signifie que l'espace urbain appartient à tout le monde. Aux familles avec poussettes, aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, aux commerçants, aux cyclistes, aux automobilistes. Chacun doit pouvoir circuler librement et en toute sécurité.

Concrètement, nos propositions prioritaires sont les suivantes :

- Supprimer le jardin éphémère, qui mobilise inutilement de l'espace central sans répondre aux enjeux structurels de la ville.
- Redonner aux places leur rôle de centralité : des lieux de rencontre, d'animation, de commerce, pas simplement des espaces fragmentés ou sous-utilisés.
- Clarifier les zones à 50km/h et à 30 km/h
- Lancer un véritable plan de rénovation ou d'effacement des trottoirs lorsque cela est pertinent, pour améliorer l'accessibilité, la sécurité et l'esthétique globale.
- Repenser la politique cyclable en fonction de la réalité des usages et non faire du vélo pour faire du vélo.

Notre ambition n'est pas d'empiler des aménagements ponctuels, mais de penser la ville dans sa cohérence d'ensemble.

3- Dans une optique de transition écologique, comment améliorer la mobilité, à la fois pour le besoin des habitants, des salariés et des entreprises ?

La transition écologique ne doit pas être un slogan. Elle doit répondre à une réalité très concrète : comment permettre aux habitants, aux salariés et aux entreprises de se déplacer efficacement, tout en réduisant notre impact carbone ? C'est le sens de cette question.

D'abord, soyons pragmatiques. Nous avons un service de transport en commun... mais il ne fonctionne aujourd'hui que l'après-midi. Cela pose une vraie question de cohérence. Ce service est en partie financé par les entreprises via le versement mobilité. Or, ces mêmes entreprises n'y ont pas accès au regard des réalités des horaires. Il est donc indispensable que le service corresponde aux besoins réels des salariés et des habitants. J'ai rencontré il y a quelques jours une femme retraitée, seule, qui n'a pas de voiture. Elle m'a dit ne jamais aller sur le marché le lundi ou le samedi faute de transport en commun. Cela pénalise donc cette dame elle-même et un potentiel d'activité commerciale.

Notre première proposition est donc simple : faire rouler le transport en commun toute la journée, a minima sur les plages horaires du matin et de la fin de journée. Si nous voulons encourager les salariés à laisser leur voiture, encore faut-il leur proposer une alternative crédible. Cela permettra aussi à la population, plus globalement, d'avoir accès aux commerces et aux services sans passer par la case voiture. La transition écologique ne fonctionne que si elle est pratique et utile.

Ensuite, nous devons agir sur les trajets domicile-travail, qui représentent une part importante des déplacements quotidiens. Aujourd'hui, on sait qu'il y a en moyenne 1,4 personne par voiture pour des trajets souvent courts, parfois évitables. Cela signifie qu'il existe un vrai potentiel de décarbonation.

Nous proposons donc de prioriser la location de vélos à assistance électrique pour ceux qu'on appelle les "vélotafeurs", c'est-à-dire ceux qui vont au travail à vélo. Le vélo électrique permet de lever les freins liés à la distance, au relief ou à la condition physique. C'est une solution souple, moderne, peu coûteuse en infrastructures lourdes, et particulièrement adaptée à une ville comme Mayenne. En priorisant l'accès à ces vélos pour les trajets domicile-travail, nous pouvons réduire significativement l'usage individuel de la voiture pour les courtes distances.

Mais la mobilité ne concerne pas seulement les actifs. Elle est aussi un enjeu de solidarité. Certaines personnes sont isolées, sans véhicule, parfois éloignées des services ou des commerces. Pour elles, la mobilité est une question d'autonomie et de dignité.

C'est pourquoi nous proposons de mettre en place un transport solidaire. Le principe est simple : permettre à des bénévoles de véhiculer des personnes qui en ont besoin, dans un cadre organisé et sécurisé. Ce dispositif répond à un double objectif : offrir une solution concrète de déplacement à ceux qui en sont privés, et recréer du lien social à Mayenne.

La transition écologique ne doit pas opposer les modes de transport. Elle doit organiser leur complémentarité, avec pragmatisme et justice.

4- Quelles actions concrètes souhaitez-vous mettre en œuvre pour améliorer durablement la propreté de la ville lutter contre les incivilités et l'insécurité ?

Sur cette question, je crois qu'il faut être clair : il y a en réalité deux sujets distincts. La propreté urbaine d'un côté, et la sécurité de l'autre. Les mélanger ne permet pas, à mon sens, de traiter efficacement ni l'un ni l'autre.

Sur la propreté urbaine, le principal problème aujourd'hui, ce sont les dépôts sauvages, notamment au pied des conteneurs semi-enterrés. Il y a une part évidente d'incivilité. Il ne faut pas la nier. Quand on abandonne ses déchets sur l'espace public, on manque de respect à la ville, à ses concitoyens et aux agents qui les ramassent. Je n'ai aucun tabou à dire qu'il faut renforcer les contrôles et, si nécessaire, appliquer des sanctions en utilisant notamment les caméras de vidéoprotection quand celles-ci sont possibles à déployer. La pédagogie est indispensable, ce n'est pas que de la communication mais de la sensibilisation qui peut être accompagnée d'une forme de fermeté.

Cela étant dit, il faut aussi regarder les autres causes. La redevance incitative est devenue illisible et, pour certains, injuste dans son mode de calcul. Je ne propose pas de la supprimer. Le principe est vertueux : il encourage à réduire les déchets. Mais sa grille tarifaire doit être revue pour correspondre aux réalités des usages.

Je propose un calcul de la part fixe indexé sur le nombre de personnes dans le foyer pour tout le monde. Il faut aussi porter une attention particulière aux familles avec enfants en bas âge, qui produisent plus de déchets incompressibles, ainsi qu'aux personnes âgées ou en situation de handicap qui génèrent des déchets pour des raisons médicales. Une règle perçue comme juste est mieux respectée.

Concernant la sécurité, je veux rendre la police municipale viable et efficace. Le projet actuel a été repris de mon programme de 2020, la Police Municipale était alors décrite comme "inutile et inefficace" par Jean-Pierre Le Scornet. Rattrapée par le réel, la majorité municipale a travaillé la police municipale dans la précipitation, pour des raisons électorales. Résultat : le projet est aujourd'hui bancal. Les effectifs ne permettent pas une intervention de tous les agents en même temps, les équipements sont insuffisants et le coût des locaux sont passés de 35 000 € en mars 2025 à 260 000 € dans le budget 2026.

Je pense que la sécurité est un sujet assez sensible et une attente assez claire des habitants pour être traité avec sérieux. Une police municipale ne se décrète pas. Elle se structure : effectifs pertinents, des équipements adaptés, une proximité accrue auprès de la population. Notre objectif doit être simple : une présence visible, rassurante, de proximité, qui permet le dialogue et qui traite les incivilités du quotidien avant qu'elles ne dégénèrent.

Améliorer durablement la propreté et la sécurité, c'est donc combiner justice, fermeté et organisation cohérente. C'est une question de respect de l'espace public – et du vivre-ensemble.

ÉCONOMIE ET EMPLOI

1- Comment souhaitez-vous favoriser l'implantation d'entreprises et le développement de l'emploi local ? Quelles seront vos priorités en la matière ?

Favoriser l'implantation d'entreprises et développer l'emploi local ne relève pas du hasard. Cela suppose une stratégie claire, cohérente et inscrite dans le temps.

Ma priorité est de conforter les TPE et les PME déjà présentes sur notre territoire. On parle souvent d'attractivité extérieure, mais la première richesse économique, ce sont nos entreprises locales. Ce sont elles qui créent de l'emploi, qui forment des apprentis, qui investissent, qui traversent les crises. D'ailleurs, nous proposons dans notre programme une aide aux apprentis directement allouée aux apprentis eux-mêmes pour subvenir aux frais engendrés par leur situation professionnelle. Là où l'État baisse drastiquement la voilure sur l'apprentissage, nous pouvons agir localement et concrètement pour soutenir cette main d'œuvre. Une entreprise qui reste et qui se développe vaut autant qu'une entreprise que l'on attire.

Ensuite, nous devons regarder vers l'avenir. Il faut se tourner vers les industries du futur. Transition énergétique, numérique, robotisation, nouvelles technologies de production : ces secteurs nécessitent des compétences nouvelles et génèrent des emplois qualifiés. Cela signifie attirer des profils venant parfois de l'extérieur, mais aussi accompagner la montée en compétences de notre jeunesse en accompagnant la formation. L'enjeu est double : créer de l'emploi et renforcer l'attractivité globale de Mayenne.

Dans un territoire agricole comme le nôtre, le développement de l'agro-industrie est également une priorité. Nous avons une force productive. Nous devons mieux la valoriser localement. Transformer davantage sur place, innover dans les filières agroalimentaires, encourager les circuits courts structurés, notamment avec les expérimentations des espaces tests agricoles : tout cela participe à la création d'emplois non délocalisables.

Mais l'attractivité économique repose aussi sur des conditions très concrètes. L'un des freins les plus souvent remontés par les entrepreneurs concerne la qualité des réseaux qui, soyons clairs, n'est pas du ressort direct de la ville ou de l'intercommunalité. Nous devons travailler étroitement avec les collectivités compétentes et les opérateurs pour garantir un accès performant à la fibre, ainsi qu'à la 4G et à la 5G. Aujourd'hui, une connexion insuffisante peut faire échouer une implantation. C'est un enjeu stratégique, pas accessoire.

Au-delà des secteurs, il y a une question fondamentale : avons-nous un véritable projet de territoire ? Pour attirer des entreprises, il faut montrer une cohérence, une perspective de développement, une vision claire des dix, quinze, vingt prochaines années. Or aujourd'hui, lorsque je demande aux entreprises s'ils connaissent le projet de territoire de Mayenne Communauté, la réponse est non. Car ce projet de territoire n'est pas formalisé. La collectivité a fait le choix de mettre en place une marque de territoire "Mayenne Co, vous risquez d'y rester". Mais une marque ne peut pas précéder le projet. Une marque, c'est la communication d'une vision. Si la vision n'est pas écrite, si la stratégie n'est pas partagée, la communication sonne creux et on se retrouve à devoir choisir le ton de l'humour et le côté décalé pour masquer les manques.

Notre priorité sera donc d'élaborer un véritable projet de territoire, construit avec les acteurs économiques, les partenaires institutionnels et les habitants. Ce document stratégique devra définir nos filières prioritaires, nos objectifs d'implantation, notre stratégie foncière, nos besoins en formation et en infrastructures.

2- Que proposez-vous pour associer les commerçants, artisans et entrepreneurs aux décisions qui concernent la vie économique de la ville ?

Associer les commerçants, les artisans et les entrepreneurs aux décisions économiques n'est pas une option : c'est une condition de réussite.

Mais avant de parler d'outils, il faut parler d'état d'esprit. Le sujet principal, dans cette question, c'est l'écoute et la considération. On ne peut pas affirmer que l'on concerte, et dans le même temps prendre des décisions qui donnent le sentiment que tout est déjà tranché.

L'exemple du jardin éphémère est révélateur. Beaucoup de commerçants se sont sentis méprisés. Ils avaient exprimé des inquiétudes légitimes sur l'impact en matière d'accessibilité et d'activité. On leur a répondu qu'ils étaient des partenaires... et cela s'est terminé par une manifestation en conseil municipal. Cela montre qu'il y a eu un problème de méthode.

Autre erreur : considérer que l'unique interlocuteur est l'union des commerçants. Bien sûr qu'elle a un rôle essentiel. Mais tous les commerçants n'y adhèrent pas. Tous les entrepreneurs ou artisans ne s'y reconnaissent pas, pour des raisons qui leur appartiennent et que je n'ai pas à juger. Or, être Maire de Mayenne, c'est parler à tout le monde.

C'est dans cet esprit que nous proposons la création d'un Conseil de la vie économique. Son objectif est simple : renforcer la cohésion et structurer le dialogue entre les différents acteurs économiques du territoire.

Ce conseil serait une assemblée consultative réunissant des chefs d'entreprises, des artisans, des commerçants, mais aussi des représentants des chambres consulaires – CCI, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture – ainsi que des élus de la ville.

L'idée n'est pas de créer une instance supplémentaire pour communiquer. L'idée est d'en faire un véritable outil prospectif. En s'appuyant sur les compétences et l'expertise du monde économique local, ce conseil participerait à la co-construction des projets, à l'anticipation des évolutions, et à la préparation des décisions stratégiques.

Il ne s'agit pas de déléguer la décision politique, mais de l'éclairer.

Enfin, je veux être très concret. Nous avons un projet structurant pour l'avenir de la ville : un équipement mutualisé et modulable en remplacement du hall des expositions et de la salle polyvalente. Ce projet d'envergure est essentiel pour l'attractivité de Mayenne et du Nord Mayenne.

Le monde économique devra en être un acteur privilégié. Parce que ce type d'équipement touche directement aux salons, aux foires, aux événements professionnels, à l'activité commerciale et artisanale. Il doit être pensé avec ceux qui l'utiliseront.

Je souhaite aussi proposer des actions de mécénat pour que l'activité économique et commerciale participe directement à la vie locale, notamment dans le cadre d'événements ou de valorisation du patrimoine mais nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir plus tard.

En résumé, ma méthode est claire : écouter vraiment, parler à tous, structurer le dialogue et co-construire les petits et grands projets. C'est ainsi que nous redonnerons confiance et dynamisme à la vie économique locale.

3- Parmi vos propositions, quels évènements/animations peuvent favoriser l'attractivité de la ville ?

L'animation d'une ville n'est pas un simple divertissement. C'est un véritable levier d'attractivité, un vecteur de lien social et de cohésion. Une ville qui vit est une ville où l'on se rencontre, où l'on échange, où l'on partage des moments communs.

Mais l'animation doit aussi être pensée en cohérence avec l'activité économique, notamment en centre-ville. Un événement réussi, c'est un événement qui crée de la fréquentation, qui bénéficie aux commerces, aux cafés, aux restaurants, et qui renforce l'image dynamique de la ville.

Parmi nos priorités, nous souhaitons redonner à la Cale son rôle de centralité toute l'année. À Mayenne, la Cale occupe une position stratégique : au cœur de la ville, en bord de rivière, c'est un lieu de passage et de rencontre. Les animations estivales y rencontrent déjà un réel succès. L'enjeu est désormais d'inscrire cette dynamique dans la durée.

Développer un programme annuel d'animations sur la Cale, c'est affirmer ce lieu comme une véritable place : vivante, fédératrice, accessible à tous. Marchés thématiques, rendez-vous culturels, propositions sportives, événements associatifs... autant de temps forts qui pourraient rythmer les saisons, attirer des publics variés et soutenir les commerces de proximité.

Autre proposition forte : créer une fête médiévale d'envergure régionale pour valoriser le patrimoine exceptionnel de notre ville. Mayenne possède une histoire remarquable. Nous avons la chance d'avoir le château carolingien le mieux conservé de France, si ce n'est d'Europe. Le mettre en scène à travers un grand événement annuel ou biennal permettrait d'attirer des visiteurs, de générer des retombées économiques et de renforcer la fierté des habitants.

Enfin, nous voulons systématiquement associer les associations à la programmation annuelle. La mairie a un rôle majeur : valoriser le tissu associatif et participer activement à la dynamique locale. Nos associations sont une richesse. Les intégrer pleinement à la construction des événements, c'est renforcer leur visibilité et démultiplier l'énergie collective.

En somme, notre ambition est claire : faire de l'animation un outil structurant, au service de l'attractivité, de l'économie locale et du lien entre les habitants.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET JEUNESSE

1- Quelles actions concrètes comptez-vous mener pour que les jeunes trouvent leur place à Mayenne et aient envie d'y rester ou d'y revenir ?

Je veux d'abord poser un principe simple : je ne considère pas les jeunes comme des sous-citoyens au prétexte qu'ils n'ont pas tous le droit de vote.

La jeunesse n'est pas une catégorie à part, que l'on consulte à la marge. Ce sont des habitants à part entière. Ils ont des aspirations, des craintes, des doutes, mais aussi des envies, des talents et des idées à partager. Encore faut-il qu'ils se sentent réellement à leur place dans la ville.

Pour cela, il ne suffit pas de proposer des services « pour les jeunes ». Il faut leur permettre d'être acteurs.

Des initiatives intéressantes ont été portées lors du mandat précédent, notamment autour de l'Espace Gare. C'est une base utile. Mais je souhaite aller plus loin. Trop souvent, la politique jeunesse se limite à une logique de prestation sans rien attendre en retour : la collectivité propose, le jeune dispose.

Nous voulons privilégier l'action du jeune lui-même. Lui donner des responsabilités, des occasions de s'engager, de porter des projets, de contribuer concrètement à la vie locale. Nous avons plusieurs propositions autour de la citoyenneté, sur lesquelles nous reviendrons sans doute dans une prochaine question.

Mais je veux évoquer ici une mesure très concrète : la mise en place d'un permis de conduire citoyen.

Le permis de conduire est aujourd'hui un enjeu majeur pour les jeunes, notamment dans un territoire comme le nôtre. Il conditionne l'accès à l'emploi, aux études, à l'autonomie. Mais son coût, en moyenne 1 500 €, représente un frein important pour de nombreuses familles.

Nous proposons donc un dispositif simple et équilibré : la ville contribuerait au financement du permis en contrepartie d'un engagement du jeune, sous forme d'heures de bénévolat dans une association locale ou de soutien scolaire.

L'idée est celle du gagnant-gagnant. D'un côté, on répond à une question de pouvoir d'achat et d'accès à la mobilité. De l'autre, on renforce la solidarité, l'entraide, le lien intergénérationnel.

Ce type de dispositif envoie aussi un message fort : la ville croit en sa jeunesse, et elle l'encourage à s'engager.

Enfin, permettre aux jeunes de rester ou de revenir à Mayenne, cela repose beaucoup sur les initiatives privées. C'est aussi leur offrir des perspectives : un cadre de vie dynamique, des opportunités professionnelles, des projets structurants, une ville qui évolue et qui leur donne envie d'y construire leur avenir. Finalement, c'est intégrer les jeunes dans un véritable projet de territoire avec des équipements et des animations dédiées. Donner toute leur place aux jeunes, ce n'est pas faire une politique à part. C'est penser la ville avec eux, et pas seulement pour eux.

2- Quelles sont vos priorités au niveau du système scolaire et périscolaire ?

L'école est à la base de tout. Elle joue un rôle fondamental dans l'intégration de l'enfant, dans son évolution, dans son bien-être, dans sa capacité à grandir en confiance et à trouver sa place dans la société. Ce que nous décidons en matière scolaire et périscolaire a des conséquences concrètes sur le quotidien des familles et sur l'avenir de notre territoire.

En matière d'organisation du temps scolaire, j'assume une décision qui a été longuement réfléchie : le passage au rythme de 4 jours.

Pourquoi ? Parce que je suis convaincu qu'au regard des années de désengagement de l'État sur ce sujet, cette décision devra être prise à un moment ou à un autre. Ce postulat est d'ailleurs partagé par bon nombre d'enseignants. Je préfère donc anticiper plutôt que subir.

Depuis la loi de 2013, l'État a transféré aux communes le choix des rythmes scolaires, sans financement pérenne. Aujourd'hui, il ne finance plus les Temps d'Activités Périscolaires. Dans ce contexte, la question n'est pas de savoir si l'organisation doit évoluer, mais comment et avec qui.

Mais je veux être très clair : cette proposition n'est ni improvisée, ni figée. Si nous sommes élus, nous prendrons une année complète pour concerter l'ensemble des acteurs : parents, enfants, équipes éducatives, personnels municipaux, associations – y compris celles et ceux qui n'y sont pas favorables. Chacun doit pouvoir s'exprimer

librement. Chaque voix doit être écoutée avec la même considération. C'est cette méthode de concertation que je propose : du temps, du respect et de la transparence.

Ce projet ne signifie en aucun cas un retrait de l'action municipale en matière scolaire. Bien au contraire. Il s'agit d'une nouvelle organisation, pas d'un désengagement. Aucun budget ne sera supprimé. Les moyens actuels seront réorientés et optimisés. Nous souhaitons notamment élaborer un véritable "Plan mercredi" avec la CAF, pour proposer une offre périscolaire riche, diversifiée et de qualité. Aujourd'hui, tous les enfants n'y ont pas accès de manière équitable. Il faut corriger cela.

Autre proposition concrète : revoir la grille tarifaire de la cantine scolaire en revenant à 8 tranches de quotient familial. Un service public doit être solidaire, oui. Mais la répartition du coût doit être juste. La réalité des coûts du service ne doit pas toujours peser sur les mêmes familles. L'équité est une condition d'adhésion.

Enfin, nous porterons le projet de rénovation de l'école Jules Ferry. Investir dans les bâtiments scolaires, c'est investir dans de meilleures conditions d'apprentissage, dans la performance énergétique et dans le confort des enfants comme des équipes éducatives.

3- Quelle place souhaitez-vous donner aux jeunes dans les décisions et les projets de la commune ?

Les enfants et les jeunes sont des citoyens à part entière. Leur voix doit compter. Le fait qu'ils ne votent pas ne signifie pas qu'ils n'ont pas leur mot à dire sur l'avenir de leur ville et, surtout, qu'ils n'ont pas d'idées.

Si nous voulons qu'ils s'engagent demain, il faut leur donner une place aujourd'hui.

C'est pourquoi nous réitérons une proposition que nous avons déjà portée en 2020 : la création d'un Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes. L'objectif est double. D'abord, permettre un véritable apprentissage de la citoyenneté. Cela passe par la familiarisation avec les processus démocratiques : le vote, le débat, le respect des opinions, les élections, la prise de décision collective. Mais cela passe aussi par la gestion autonome de projets. Il ne s'agit pas d'un dispositif symbolique. Les jeunes doivent pouvoir proposer, construire et mener des actions concrètes pour la commune.

Ensuite, nous proposons la mise en œuvre du Pass Civisme. C'est un outil pédagogique et ludique, qui permet aux élèves du primaire ou du collège de vivre une véritable aventure civique. Pour nous, c'est bien plus qu'un parcours, c'est une véritable

immersion dans le réel composée d'actions individuelles et collectives. Avec le Pass Civisme, les jeunes s'impliquent dans la vie locale, rencontrent des acteurs du territoire, découvrent les grands enjeux de société et développent leur sens de l'engagement.

L'intérêt de cette démarche est clair : on apprend la citoyenneté en agissant, en participant, en expérimentant, pas uniquement dans les livres.

Donner une place aux jeunes dans les décisions municipales, ce n'est pas un geste de communication. C'est un investissement pour l'avenir. C'est former des citoyens responsables, engagés et attachés à leur territoire.

4- Quelles actions prioritaires proposez-vous dans les prochaines années pour répondre aux enjeux environnementaux ?

La transition écologique n'appartient à personne, ni à un groupe, ni à une idéologie. Ce n'est pas un sujet de posture politique. La transition écologique, c'est de l'utile et du concret, au service de notre territoire et de ses habitants.

Parmi nos actions prioritaires, nous portons le projet de faire de Mayenne une ville apicole. La disparition des abeilles est un signal fort : elles sont parmi les principales pollinisatrices, essentielles à la biodiversité et à la santé de nos écosystèmes. Avec le projet May'Api, nous voulons agir de manière globale et fédératrice, sur le domaine public mais aussi avec les habitants, les entreprises, les associations volontaires et les services publics.

Concrètement, cela passera par l'installation de ruches sur les toits des bâtiments, dans les jardins publics ou privés, avec la récolte et la valorisation du miel. Ce projet permettra de sensibiliser les scolaires et les jeunes dans les centres de loisirs, de mobiliser les associations autour de la fabrication de ruches, et de faire participer les entreprises et les étudiants sur les aspects marketing et distribution. L'objectif est de faire de Mayenne une « Api'Cité » reconnue, tout en créant des moments conviviaux et intergénérationnels autour de la nature.

Autre priorité concrète : mener de véritables études thermiques sur la ville afin d'identifier les zones de chaleur et d'objectiver les besoins avant d'agir pour créer des îlots de fraîcheur ciblés et efficaces. C'est ce qu'on fait, par exemple, les communes d'Échirrolles et de Niort pour repenser leurs espaces publics. Contrairement aux idées préconçues, elles se sont aperçues que les manques n'étaient pas sur les places de centre-ville mais dans les zones d'activités et quartiers résidentielles des années 70-80.

Enfin, nous voulons déployer des panneaux photovoltaïques au sol sur le site de l'ancienne fonderie de Brive, transformant cet espace en une infrastructure productive et durable pour la ville, tout en participant à la transition énergétique.

Ces projets illustrent notre approche : agir avec méthode, sur le terrain, en impliquant tous les habitants et en pensant des solutions concrètes, utiles et objectivables pour Mayenne.

QUESTIONS FINALES

1- Comment comptez-vous financer vos projets ?

Un programme, ce n'est pas simplement additionner des promesses ou dresser une longue liste de bonnes intentions. Un projet avec un calendrier est un projet raisonné. Il fixe un cap et organise l'action dans le temps. Phaser les projets, ce n'est pas ralentir ; c'est garantir leur réussite.

En élus responsables et dans une logique de transparence, nous proposons d'agir avec méthode. Cela signifie hiérarchiser nos priorités, maîtriser les finances publiques et inscrire chaque décision dans une vision cohérente.

Bien sûr, une part essentielle du financement viendra de la recherche de toutes les aides publiques disponibles, auprès des collectivités partenaires et de l'État. Pour certains projets, nous développerons aussi des partenariats public-privé afin de mutualiser les ressources et augmenter la capacité d'action de la commune.

Il y a évidemment le recours à l'emprunt, qui est possible aujourd'hui. Il est vrai que la ville est désendettée et que nous avons une capacité d'autofinancement intéressante même si je rappelle que large partie vient de l'indemnité d'assurance du hall des expositions et des produits financiers associés que nous transférerons quoiqu'il arrive à Mayenne Communauté.

Il y a aussi des économies structurelles à envisager, comment réduire raisonnablement nos charges de fonctionnement pour retrouver de la respiration financière. Des efforts ont été faits par les services pendant le mandat et je tiens à saluer ce soir leur professionnalisme et leur engagement. Je pense que nous pouvons aller encore plus loin en supprimant les dépenses inutiles, optimiser notre organisation et préserver notre capacité d'investissement.

Et, évidemment, je n'éluderai le levier fiscal, qui dépend aussi d'éléments extérieurs. Nous ne savons pas quelles décisions de l'État pourront s'imposer, ni quelles crises peuvent survenir. Les récents événements en Iran auront peut-être des conséquences sur les finances publiques comme ce fut le cas avec la crise en Ukraine. Activer le levier de l'impôt, comme l'a fait la majorité sortante en 2023, n'est pas ni un outil de confort ni objectif. C'est une mesure de dernier recours.

Je veux pouvoir assumer demain. Avec cette approche, nous pourrons mener des projets ambitieux pour Mayenne tout en garantissant leur pérennité et la sérénité financière de la ville.

2- Si vous deviez prendre une idée de l'autre programme, quelle serait-elle ?

Si je devais prendre une idée dans le programme de Jean-Pierre Le Scornet, je dirais la mutuelle municipale.

Pourquoi ? Parce que, sur le principe, c'est une bonne idée. Faciliter l'accès à une mutuelle à tarif négocié, notamment pour les retraités, les personnes seules, les indépendants ou les personnes sans couverture collective, notamment les familles monoparentales, c'est utile.

Je reprendrais cette proposition parce qu'elle s'inscrit exactement dans la logique de ce que nous portons depuis le début de la campagne avec notre projet de Maison du Pouvoir d'Achat. Une démarche, pour le coup, beaucoup plus globale, qui vise à accompagner les habitants sur l'ensemble des leviers du quotidien avec une priorité sur les tarifs de l'énergie (gaz, électricité) et nous pourrions, si cela fonctionne, ouvrir vers des dépenses d'assurance, de mobilité, de consommation et donc, bien sûr, de santé.

Autrement dit, je pourrais reprendre cette idée sans difficulté, car elle viendrait tout simplement compléter une proposition plus structurée, plus large et annoncée dès le 8 novembre 2025.

La différence, au fond, n'est pas tant sur l'idée elle-même que sur la cohérence d'ensemble. Une mutuelle municipale, prise isolément, c'est une mesure. Intégrée dans une Maison du Pouvoir d'Achat, c'est une stratégie.

Je n'ai aucun problème à reconnaître qu'une bonne idée reste une bonne idée, d'où qu'elle vienne. Si une proposition est utile aux habitants même si ce n'est pas la mienne, elle mérite d'être regardée avec intérêt. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait pendant

ces 6 années de mandat.

Simplement, je préfère les projets qui s'inscrivent dans une vision globale plutôt que les mesures ajoutées les unes aux autres.

Donc oui, je pourrais reprendre cette idée – et je le ferais même volontiers – à condition qu'elle s'intègre dans un projet cohérent et ambitieux pour le pouvoir d'achat des Mayennais.

3- Conclusion : Pourquoi un citoyen devrait voter pour vous ?

D'abord, merci à la Jeune Chambre Économique pour l'initiative de ce débat. Merci au Courrier de la Mayenne de l'avoir co-animé. Merci à Jean-Pierre Le Scornet pour la confrontation d'idées qui, je l'espère, a permis aux Mayennais d'y voir plus clair sur nos programmes respectifs.

Si je sollicite votre confiance, aux côtés de mon équipe, ce n'est pas pour représenter un camp, un électorat ou une sensibilité particulière. Je veux être le maire de chacune et de chacun d'entre vous.

Être maire, ce n'est pas diviser. Ce n'est pas opposer. C'est rassembler. Une fois élu, ma porte sera ouverte à tous – y compris à celles et ceux qui n'auront pas voté pour moi. Parce qu'un maire n'appartient pas à une sensibilité, il appartient à sa ville et ne tire sa légitimité que par le lien de confiance qu'il aura su tisser avec les habitants.

Je vous propose d'être un maire de proximité et de concertation, Mayennais parmi les Mayennais. Ma méthode est simple : écouter avant de décider, expliquer avant d'agir, associer plutôt qu'imposer.

Mon ambition tient en une formule simple : vous rendre votre ville.

Une ville où l'on se sent écouté.

Une ville où l'on se sent respecté.

Une ville qui avance ensemble.

L'expérience et la compétence ne se décrètent pas. Elles se prouvent par la constance des idées, par la méthode, par la capacité à fédérer. C'est cette responsabilité que je suis prêt à assumer, pour vous et avec vous.

